



DURÉE
56 heures



EFFECTIF
5 à 10 pers.



VALIDITÉ
36 mois



PRÉREQUIS
Titulaire SST à jour de MAC
Bases en prévention
Capacités relationnelles, d'expression
et d'animation



PUBLIC VISÉ
Salarié du public
du privé / citoyen



Objectifs

Mettre en œuvre la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement par la préparation et l'animation de sessions de formation SST et assurer le suivi des SST par la préparation et l'animation des sessions de maintien et d'actualisation de leurs compétences

Programme

Après une présentation du programme, du formateur de formateurs et des participants :

- Appréhender la démarche prévention d'un établissement ou d'une entreprise en vue d'y intégrer un projet de formation de SST
- Accompagner l'entreprise ou l'établissement dans son projet de formation de SST en tenant compte de ses spécificités
- Assurer la promotion d'une action de formation de SST
- Concevoir et organiser une action de formation SST
- Animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte en formation
- Utiliser différentes méthodes d'évaluation
- Assurer ou de faire assurer le suivi administratif de la formation sur l'outil de gestion mis en place par le réseau prévention

Épreuves certificatives

Cette formation est réalisée en partenariat et sous la gestion administrative et pédagogique de la Fédération Française des secouristes et Formateurs Policiers qui dispose de l'habilitation niveau 2 de l'INRS.

Organisation



Méthodes pédagogiques
Démonstrations, mises en situation, outils multimédias



Évaluation
Certificative selon le document de référence de l'INRS



Apprenant
Participation active
Validation de deux épreuves conformément au référentiel de certification du document de référence de l'INRS

Cadre légal



Réglementation
Document de référence de l'INRS



Intervenant
Formateur de formateurs de la FFSFP certifié par le réseau prévention INRS



Accessibilité
Accessible aux personnes en situation de handicap



Modalité d'accès
A l'initiative de l'employeur ou à la demande du salarié / du citoyen